

**Délibération du conseil d'Institut de l'INSPE
de l'académie de Bordeaux**

Séance du jeudi 2 décembre 2021

DÉLIBÉRATION N° 2021.12.02/1.1

**Capacités d'accueil en M1 MEEF mention 2nd degré, parcours portés par l'Université
Bordeaux-Montaigne, pour l'année universitaire 2022-2023**

Total des membres du conseil d'Institut.....	24
Présents avec voix délibérative	10
Procurations.....	6
Ne prend pas part au vote	-
Nombre de votants	16
Abstentions	7
Pour	9
Contre	0

Les capacités d'accueil en M1 MEEF, mention 2nd degré, des parcours portés par l'Université Bordeaux-Montaigne, pour l'année universitaire 2022-2023 sont adoptées.

Le président du Conseil d'Institut

Monteil

Jean-Marc Monteil